



RAP- PORT financier 2024

Rapport du trésorier

1. Le rapport financier de BSF

L'ensemble des comptes de BSF est arrêté par le Conseil d'Administration et approuvé par

l'Assemblée Générale. Les comptes de BSF, leurs annexes et les rapports des commissaires aux comptes, sont disponibles sur notre site internet (www.bibliosansfrontieres.org) et sur demande, auprès de notre siège social.

2. Bilan financier 2024 des activités de BSF et de leur financement

2.1 2024, deuxième année pleine pour la mise en œuvre de la stratégie Horizon 2030

Compte de résultat (en euros) :

	2024	2023	Variation
Ventes de biens et prestations de services	288 945	608 229	-52%
Subventions d'exploitation	6 564 853	7 214 271	-9%
Collectes	1 818 378	1 225 009	48%
Contributions financières	3 322 656	2 342 133	42%
Cotisations	4 490	6 140	-27%
Report des ress. non utilisées des exercices antérieurs	2 011 216	815 746	147%
Autres Produits	28 177	6 655	323%
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	14 038 715	12 218 183	15%
Achats, variation de stock et autres charges externes	7 194 501	5 788 114	24%
Impôts, taxes et versements assimilés	502 843	406 346	24%
Rémunération du personnel et charges sociales	4 575 546	4 101 250	12%
Subventions accordées par l'association	1 603 085	270 151	493%
Dotations aux amortissements, dépréciations et prov.	69 065	5 633	1126%
Engagements à réaliser sur ressources affectées	827 256	1 871 370	-56%
Autres charges	429 269	40 102	970%
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	15 201 565	12 482 966	22%
RESULTAT D'EXPLOITATION (1)	-1 162 850	-264 783	339%
Produits Financiers	60 901	27 294	123%
Charges Financières	158 122	74 849	111%
RESULTAT FINANCIER (2)	-97 221	-47 555	104%
Produits exceptionnels		739	-100%
Charges exceptionnelles	5 657	2 148	163%
RESULTAT EXCEPTIONNEL (3)	-5 657	-1 409	301%
IMPOT SUR LES SOCIETES		3 134	-100%
TOTAL DES PRODUITS	14 099 616	12 246 216	15%
TOTAL DES CHARGES	15 365 344	12 563 097	22%
EXCEDENT OU DEFICIT (1)+(2)+(3)	-1 265 729	-316 882	299%

L'année 2024 est la deuxième année pleine de la Stratégie Horizon 2030. Cette stratégie vise à une multiplication par trois de notre impact et de notre volume opérationnel d'ici 2030 et se construit autour de trois axes :

- **Faire plus**, à travers notamment la décentralisation de l'organisation et une implantation plus forte sur les terrains ;
- **Faire mieux**, à travers le renforcement de notre capacité de recherche et développement, de la qualité de nos projets et de nos fonctions support pour accompagner la croissance ;
- **Faire savoir et convaincre**, à travers le déploiement d'une communication internationale et de campagnes de plaidoyer autour des sujets qui nous animent.

Cette ambition a été financée en grande partie par l'émission de titres associatifs en 2022, à hauteur de 1,95M€, ce qui a permis de renforcer substantiellement les fonds propres de l'association afin d'investir dans la croissance. Le plan financier adopté par le Conseil d'Administration, puis l'Assemblée Générale de 2022 projetait deux années de déficit en 2023 et 2024 afin de réaliser les investissements initiaux nécessaires à notre développement, avant un retour à l'équilibre prévu en 2025.

L'année 2024 est dans ce contexte marquée par une croissance soutenue de nos opérations qui se poursuit (+15% de produits d'exploitation), avec un budget global qui dépasse à nouveau le prévisionnel envisagé dans le cadre de notre plan d'affaires « Horizon 2030 » (14 M€ de produits d'exploitation réalisés en 2024, contre

13,3 M€ prévus). Toutefois, la hausse des coûts directs dans nos projets, les premières tensions sur les financements internationaux et la comptabilisation de corrections comptables pour un montant significatif génèrent *in fine* un résultat net inférieur au prévisionnel (-1,27 M€ contre -413 k€ prévus).

D'un point de vue opérationnel et organisationnel, les faits marquants de 2024 sont :

- **Pour l'axe faire plus :**
 - L'approfondissement de nos opérations en Afrique de l'Ouest avec la montée en puissance de notre bureau régional basé au Sénégal, l'ouverture de notre bureau régional Moyen-Orient en Jordanie avec le lancement d'un vaste projet régional, ou encore la création d'un bureau régional « Europe » ayant vocation à piloter des projets à l'échelle continentale. Ces dynamiques viennent confirmer le choix stratégique fait dans le cadre de « Horizon 2030 » de nous ancrer solidement dans nos terrains d'intervention ;
 - Le lancement de nouveaux projets pilotes innovants sur les thématiques environnementales, sur l'éducation aux médias et à l'information, mais aussi basés sur l'intelligence artificielle ;
 - Le renforcement des associations nationales, avec les premiers résultats prometteurs de la nouvelle stratégie adoptée par l'association américaine et l'obtention de nouveaux financements pluriannuels majeurs par les associations belge et

italienne. L'association suisse nouvellement créée se structure, et une association BSF Espagne rejoint également le réseau.

- La croissance de nos financements privés qui se poursuit, grâce au renouvellement de tous nos partenariats structurants et à la progression de nos canaux de levée de fonds sur cet axe.
- **Pour l'axe faire mieux :**
 - Le lancement du pôle MEAL (Monitoring, Evaluation, Accountability, Learning) nouvellement créé, avec des premières études d'impact et la refonte des indicateurs de suivi globaux de l'organisation ;
 - L'apport d'améliorations substantielles à notre politique « sécurité et gestion des risques », en regard des situations de plus en plus complexes dans lesquelles nous sommes amenés à opérer ;
 - Le lancement de notre initiative Ideas.IA visant à promouvoir une IA frugale, locale et capable de contribuer au développement des populations dans des environnements contraints ;
 - La refonte de nos outils de pilotage budgétaires et financiers, avec notamment la mise en œuvre d'un nouveau SI comptable et le déploiement de nouvelles procédures de contrôle.
- **Pour l'axe Faire savoir :**
 - L'organisation d'événements à forte exposition, avec notamment le colloque coorganisé avec les Nations unies sur la lutte contre les violences sexuelles dans les conflits, ou une grande opération de communication pour les dix ans de l'Ideas Box ;
 - La réalisation d'une étude de notoriété nous permettant d'étalonner nos objectifs pour la stratégie de communication dans les années à venir ;
 - La création d'une politique de communication basée sur des « arcs narratifs » à même de positionner BSF comme experte sur certaines grandes thématiques abordées dans les projets.

D'un point de vue financier, l'année est marquée par une croissance de nos ressources financières qui se poursuit, mais un résultat net inférieur au prévisionnel.

Des produits d'exploitation qui continuent de croître tout en se transformant

Les subventions d'exploitation sont en baisse de 9%. Cette contraction résulte des **premières tensions constatées dès le milieu de l'année 2024 sur les financements publics, notamment français**, qui ont gelé une grande partie des financements octroyés par l'Agence française de développement (AFD) et du Centre de crise et de soutien (CDCS) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères – et dans une moindre mesure des autres ministères et collectivités publiques.

Nos efforts de développement sur le terrain nous ont néanmoins permis d'obtenir de nouveaux financements publics significatifs, tel ce projet financé l'ambassade des Pays-Bas au Burkina Faso pour l'insertion professionnelle des jeunes, d'un budget total de 2,5 M€ sur cinq ans.

Les ressources privées sont en fort développement (+44%) et s'établissent à 5,1 M€ :

- **Les contributions financières** (financements issus de fondations, fonds de dotation ou d'organisations à but non lucratif avec lesquelles nous sommes en partenariat sur des projets) **croissent de 42% et atteignent 3,3 M€.** La croissance de ces ressources vient valider nos efforts de développement en direction des acteurs privés et des autres organisations dans le secteur du développement et de l'humanitaire.
- **Les ressources liées à la Générosité du Public (« collectes ») apparaissent elles aussi en croissance forte (+48%),** grâce à des investissements dans la collecte de rue et à une stratégie « Philanthropie » lancée en 2022 qui commence à porter ses fruits.

La vente de biens et de services est en baisse en raison de contrats de vente directe avec les collectivités françaises moins nombreux, et d'une diminution des achats faits par Solibri, notre filiale de vente de livres, à BSF.

De manière générale, la croissance des ressources montre la capacité de BSF à se développer et attirer de nouveaux financements, même dans un contexte qui se contracte. Cette croissance résulte en grande partie de l'effort de diversification de notre

modèle de financement opéré depuis de nombreuses années.

Le montant total des produits s'établit ainsi à 14,1 M€ en 2024, en progression de 15% par rapport à 2023.

Une augmentation des coûts directs et des corrections comptables qui viennent grever le résultat net

La progression globale des charges est supérieure à celle des produits, avec une évolution de +22%, atteignant 15,2 M€

La masse salariale connaît une augmentation de 12% pour s'établir à 4,6 M€ soit 30% des charges. Cette augmentation est limitée au regard de l'augmentation des produits, ce qui témoigne de notre capacité à maintenir ce poste dans un contexte d'incertitudes - et ce malgré les recrutements importants consentis pour renforcer notre structure et la réévaluation de notre grille salariale mi-2023, qui pèse donc sur 2024 en année pleine.

Les achats et autres charges externes augmentent de 24%. Cela témoigne d'une augmentation de nos coûts directs dans un contexte d'inflation forte sur nos terrains d'intervention, à la fois pour les achats de matériel - avec des projets de plus en plus intensifs en « outils BSF » - mais aussi pour du recours à des prestations de service locale pour délivrer nos projets. A noter qu'une grande partie de ces achats sont effectués sur le terrain, ce qui permet de soutenir les économies locales et de limiter notre impact carbone.

En parallèle, les subventions accordées par BSF à d'autres organisations sont en forte

hausse (x6), ce qui s'explique par l'augmentation du nombre de projet dans lesquels nous formons des partenariats avec des organisations locales à qui nous rétrocédons des fonds. Du point de vue de l'impact il s'agit d'un élément très positif car cela contribue à renforcer la capacité des organisations directement sur le terrain. Du point de vue financier pour BSF, il convient en revanche de veiller à ce que le ratio de coûts directs dans lesquels entrent ces rétrocessions ne viennent pas remettre en question la capacité de BSF à financer ses propres coûts fixes.

Les engagements à réaliser sur ressources affectées sont en forte baisse (-56%) pour s'établir à 827 k€. Il s'agit des financements obtenus en 2024 (ou sur les années antérieures), fléchés sur des projets spécifiques, mais qui n'ont pas encore été dépensés. Cette diminution s'explique par deux facteurs :

- Une attention accrue aux calendriers de mise en œuvre de nos projets et une amélioration de nos procédures logistiques qui nous permet d'accuser moins de retard malgré des contextes d'intervention qui se complexifient.
- Une diminution du nombre de signature de grands projets pluriannuels, en grande partie due aux restrictions budgétaires des financeurs publics français.

Enfin, le poste « Autres charges », qui passe de 40 k€ à 430 k€ entre 2023 et 2024, comptabilise pour 360 k€ de corrections comptables que nous avons décidé de passer en perte en 2024. Ces corrections correspondent à des erreurs de comptabilisation ou à des trop perçus -

maintenus pour certains dans nos comptes depuis plusieurs années - et que nous avons décidé de corriger définitivement à l'occasion de la remise à plat de notre comptabilité avec notre nouvel expert-comptable.

Un résultat déficitaire inférieur aux prévisions du plan stratégique

L'association dégage un résultat déficitaire de - 1 266 K€, qui se décompose comme suit :

- **-1 163 K€ au titre de son résultat d'exploitation.** Ce résultat s'explique par la poursuite des investissements sur fonds propres réalisés par BSF pour le développement de ses opérations, et prévu dans son business plan, mais aussi par 360 k€ de corrections comptables et 187 k€ de cofinancements non obtenus pour un projet en Moldavie, que nous avons dû financer sur fonds propres. En neutralisant ces deux derniers éléments, le résultat d'exploitation s'élèverait à - 616 k€, à comparer aux - 321 k€ prévus dans le plan d'affaires prévisionnel.
- **-97 K€ de résultat financier,** provenant principalement des intérêts sur les titres associatifs payés aux investisseurs.

Des fonds propres qui diminuent de moitié mais se maintiennent à un niveau élevé

A la clôture de l'exercice 2024, les fonds propres s'élèvent à 1,3 M€, contre 2,6 M€ fin 2023, établissant **le ratio de Fonds Propres/Passif à 9% vs 16% en 2023.**

Le montant des dettes financières est en baisse de 20% et s'établit à 251 k€. Les dettes Fournisseurs représentent 1 162 k€.

Par ailleurs, conformément aux dispositions du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, la fraction des subventions d'exploitation pluriannuelle rattachée à des exercices futurs a été inscrite au passif en « Produits constatés d'avance ». Ces derniers s'élèvent à 10,6 M€ (voir les annexes de compte pour le détail).

Les entreprises de l'écosystème

Kajou et Solibri se renforcent

Kajou accroît son chiffre d'affaires de près de 50% pour atteindre 932 k€. L'entreprise est encore déficitaire en 2024 mais devrait être proche de l'équilibre en 2025. Une nouvelle levée de fonds est en perspective pour la fin 2025.

Solibri voit son chiffre d'affaires croître de 28% pour atteindre 1,13 M€ et son déficit se réduire, avec également un objectif d'équilibre en 2025.

Les associations du réseau BSF

BSF Belgique connaît une croissance de 25% de son budget, qui s'élève en 2024 à 2,4 M€.

BSF Italie augmente ses ressources de 6% pour s'établir à 1,1 M€.

Le budget de **LWB US** se contracte légèrement pour s'établir à 1,49 M\$.

La création de **BSF Suisse** est également un bon signal en matière de levée de fonds avec la capacité de mobiliser des ressources dans le pays dès 2025.

Enfin, **BSF Espagne** a vu le jour en fin d'année et laisse présager de beaux projets à venir

2.2 L'emploi des fonds

Sur 100 euros dépensés par BSF en 2024, 86 l'ont été pour les missions sociales (incluant 5 qui ont été reportés en fonds dédiés pour être utilisés sur le prochain exercice), 6 pour la recherche de fonds et 8 pour le fonctionnement de l'association.

Les charges du compte de résultat par destination (Montants en KEUR)

	2024	% du total	2023	% du total	Evol.
Missions Sociales	12 422	81%	9 231	73%	35%
Assistance aux populations et amélioration des compétences locales					
- Réalisées en France	1 644		2 210		-26%
- Réalisées à l'étranger	10 006		6 525		53%
Traitement et redistribution de livres					
- Réalisées en France	192		-		
Information et sensibilisation du public					
- Réalisées en France	208		138		51%
- Réalisées à l'étranger	-		-		
Recherche et Développement					
- Réalisées en France	372		349		6%
- Réalisées à l'étranger	-		9		-100%
Frais de recherche de fonds	922	6%	751	6%	23%
Frais de Fonctionnement	1 194	8%	710	6%	68%
Reports en Fonds dédiés de l'exercice	827	5%	1 871	15%	-56%
TOTAL	15 365		12 563		22%

Missions sociales

Les missions sociales de BSF s'établissent en 2024 à 12,4 M€, pour un total de charges de 15,4 M€, soit 81% des dépenses. Les missions sociales représentaient 9,2 M€ en 2023. La somme des dépenses projets et des fonds dédiés porte le pourcentage à **86% des fonds affectés à des missions sociales**.

Les Missions Sociales se répartissent entre les opérations de BSF en France et à l'international pour assister les populations et améliorer les compétences locales, l'information et la sensibilisation du public, la recherche et le développement, notamment pour développer des technologies numériques frugales.

Les opérations de BSF en France et à l'international constituent la majeure partie de ses missions sociales. Par rapport à 2023, les opérations en France sont en retrait de 26%, tandis que les opérations à l'international progressent de 53%.

En France, la contraction des opérations est principalement liée au contexte de baisse brutale des financements publics due aux coupes budgétaires et à l'instabilité politique et économique qui a marqué le pays en 2024.

A l'international, la croissance des opérations est notamment liée au développement des activités du bureau régional d'Afrique de l'Ouest, à la relance de nos activités au Moyen-Orient, ainsi qu'au lancement de projets européens. Les activités de traitement et de redistribution des livres correspondent principalement aux coûts liés à la collecte, au tri et à l'envoi de livres dans le cadre de nos projets. Les activités d'information et de sensibilisation du public recouvrent notamment les activités de plaidoyer et de sensibilisation du grand public (conférences, événements et participation à des colloques).

Les ressources allouées à la recherche et au développement sont en progression par rapport à 2023. Ces travaux correspondent principalement à l'amélioration de nos outils physiques et numériques, ainsi qu'à l'intégration de l'intelligence artificielle dans nos briques méthodologiques.

Frais d'appel à la générosité du public et de recherche de fonds

Les frais de recherche de fonds s'accroissent en raison notamment d'investissements dans de la collecte en rue. Ils se maintiennent toutefois à 6% de l'ensemble des Charges.

Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement s'établissent à 8% des emplois. Ils regroupent les coûts d'administration générale de l'association. Leur croissance s'explique notamment par l'application en année pleine de la revalorisation de la grille salariale opérée en 2023 et le soutien croissant apporté par le siège aux bureaux régionaux en fort développement en 2024.

Reports en Fonds Dédiés de l'exercice

Les fonds dédiés comprennent les budgets non dépensés sur l'exercice 2024 pour lesquels BSF a fait une demande officielle d'allongement de la période d'éligibilité des dépenses, ainsi que l'ensemble des ressources issues de l'appel à la générosité du public et des mécénats d'entreprise affectés à des projets qui n'ont pas encore été utilisés, ou seulement en partie, dans le cadre du projet auquel elles sont rattachées.

Au total, le montant des reports en fonds dédiés s'élève à 827 k€.

2.3 Les ressources

En 2024, BSF a connu une contraction de ses financements institutionnel, qui représentent 13% du total des produits, mais est parvenue à maintenir une hausse notable de ses ressources totales grâce à la croissance significative des produits liés et non liés à la générosité du public, qui représentent respectivement 13% et 26% du total des produits.

Les Produits du compte de résultat par origine
(Montant en KEUR)

	2024	% du total	2023	% du total	Evol.
Produits liés à la GP	1 823	13%	1 231	10%	48%
Cotisations	4		6		-25%
Dons Manuels	541		837		-35%
Mécénats	1 278		388		229%
Produits non liés à la GP	3 701	26%	2 982	24%	24%
Contributions financières sans contrepartie	3 323		2 342		42%
Ventes	110		3		3971%
Prestation de services	179		606		-70%
Autres produits de gestion courante	28		4		672%
Produits financiers	61		27		123%
Produits exceptionnels	-		1		-100%
Subventions et autres concours publics	6 565	47%	7 214	59%	-9%
Reprises sur Provisions et dépréciations	-	0%	3	0%	-100%
Utilisation des Fonds dédiés	2 011	14%	816	7%	146%
TOTAL	14 100		12 246		15%

Les produits liés à la générosité du public

Les produits liés à la générosité du public représentent en 2024 un montant de 1,8 M€, en hausse de 48% par rapport à 2023.

Des corrections d'affectations analytiques ont été effectuées en 2024 à l'occasion du

changement de cabinet comptable et ont abouti à flécher en mécénats des produits qui apparaissaient auparavant en dons manuels. Pris dans leur globalité, ces produits liés à la générosité du public en forte croissance démontrent que les efforts produits au niveau de la levée de fonds dirigée vers le privé (entreprises, donateurs particuliers et philanthropie) portent leurs fruits.

Les produits non liés à la générosité du public et les subventions et autres concours publics

Les produits non liés à la générosité du public sont principalement constitués des contributions financières sans contreparties (financements issus de fondations, fonds de dotation ou autres organisations à but non lucratifs), qui s'élèvent à 3,7 M€, en croissance de 24%. Cette croissance témoigne de la pertinence des choix effectués en matière de fundraising axé vers les financeurs institutionnels privés, mais aussi de notre capacité croissante à intégrer des consortiums d'organisations pour bénéficier de subventions en cascade.

Les subventions publiques s'élèvent à 6,6 M€, en diminution de 9% par rapport à 2023. Cela s'explique principalement par la contraction des financements publics français (AFD, CDCS et collectivités locales) survenue dès le début de l'année 2024.

Utilisation des Fonds dédiés

L'utilisation des Fonds Dédiés correspond à la partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice précédent n'avaient pas été utilisée.

Au titre de 2024, le montant de ces ressources reportées non utilisées s'élève à 827 K€.

3. Les perspectives futures

Deuxième année pleine de mise en œuvre de notre stratégie de changement d'échelle « Horizon 2030 », 2024 s'apparente donc à un objectif rempli en termes de croissance de notre volume d'opération global, du renforcement de nos capacités d'intervention locales, et de notre diversification de notre modèle de financement.

Elle n'en demeure pas moins une année de défis, marquée par les premiers signes de tensions sur les financements publics français et internationaux et par l'augmentation de notre ratio de coûts directs sur les projets, qui au bout du compte ne nous permettent pas de dégager suffisamment d'excédents pour financer notre siège et notamment nos opérations de R&D.

A ce titre, 2025 s'annonce comme une année charnière lors de laquelle BSF et les entreprises de son écosystème vont devoir retrouver le chemin de l'équilibre budgétaire, dans un contexte politique et économique incertain.

Pour y parvenir, nous nous devons d'être particulièrement vigilants sur :

- La poursuite des efforts qui se sont avérés payants dans la diversification de nos sources de financements, notamment en direction du privé ;
- Le suivi rigoureux de nos ratios de coûts directs sur projets et de nos coûts fixes liés au siège, afin de parvenir à financer nos ambitions en termes de R&D ainsi que nos fonctions supports, nécessaires à la bonne marche nos opérations ;
- Le pilotage fin de la trésorerie, afin de maîtriser les rythmes de dépense au regard des versements prévus et de se préserver une marge de sécurité pour faire face à tous types de scénarios.

Il conviendra également de mener une réflexion sur les éventuels ajustements à envisager dans la mise en œuvre de notre plan stratégique, **pour maintenir nos ambitions d'impact dans un monde marqué par des bouleversements économiques, géopolitiques et technologiques majeurs.**

Julien Sérignac
Trésorier

Etats financiers

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	168 737	151 735	17 002		17 002	
	Immobilisations incorporelles en cours	24 355		24 355		24 355	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	266 592	137 449	129 144	193 961	64 817-	33. 42-
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières (1)							
Participations et Créances rattachées	973 463		973 463	973 463			
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres	115 186		115 186	110 839	4 347	3. 92	
Total I	1 548 333	289 183	1 259 150	1 278 263	19 113-	1. 50-	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours	385 506		385 506	159 972	225 534	
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	145 154		145 154	367 560	222 406-	60. 51-
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	10 430 758		10 430 758	8 923 276	1 507 482	16. 89
	Valeurs mobilières de placement	153		153	153		
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	2 889 832		2 889 832	5 427 882	2 538 049-	46. 76-
Charges constatées d'avance (2)	72 534		72 534	93 268	20 733-	22. 23-	
Total II	13 923 937		13 923 937	14 972 110	1 048 173-	7. 00-	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	15 472 270	289 183	15 183 087	16 250 373	1 067 286-	6. 57-	

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires	1 950 000	1 950 000		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	628 961	945 843	316 882-	33.50-	
Autres					
Report à nouveau	35 551	35 551			
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	1 265 729-	316 882-	948 847-	299.43-
	Situation nette (sous total)	1 348 782	2 614 511	1 265 729-	48.41-
	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 348 782	2 614 511	1 265 729-	48.41-
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	827 256	2 036 216	1 208 960-	59.37-
	Total II	827 256	2 036 216	1 208 960-	59.37-
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	239 233	302 656	63 423-	20.96-
	Emprunts et dettes financières diverses	12 562	12 569	7-	0.06-
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 161 591	808 465	353 127	43.68
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	597 872	651 648	53 776-	8.25-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	380 272	821 325	441 053-	53.70-
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance	10 615 518	9 002 983	1 612 535	17.91
	Total IV	13 007 049	11 599 646	1 407 403	12.13
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	15 183 087	16 250 373	1 067 286-	6.57-

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12 31/12/2023	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	4 490	6 140	1 650-	26.87-
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	1 640		1 640	
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	287 305	608 229	320 924-	52.76-
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	6 564 853	7 214 271	649 418-	9.00-
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	540 694	837 030	296 336-	35.40-
Mécénats	1 277 683	387 978	889 705	229.32
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières	3 322 656	2 342 133	980 523	41.86
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		3 389	3 389-	100.00-
Utilisations des fonds dédiés	2 011 216	815 746	1 195 470	146.55
Autres produits	28 176	3 266	24 911	762.82
Total I	14 038 714	12 218 182	1 820 532	14.90
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	145 375	51 235	94 140	183.74
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	7 049 126	5 736 879	1 312 247	22.87
Aides financières	1 603 085	270 151	1 332 933	493.40
Impôts, taxes et versements assimilés	502 843	406 346	96 497	23.75
Salaires et traitements	3 278 153	2 936 955	341 198	11.62
Charges sociales	1 297 393	1 164 295	133 099	11.43
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	69 065	5 633	63 432	N6
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés	827 256	1 871 370	1 044 114-	55.79-
Autres charges	429 269	40 102	389 167	970.45
Total II	15 201 565	12 482 967	2 718 598	21.78
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	1 162 850-	264 784-	898 066-	339.17-

COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	13 302	17 594	4 293-	24.40-
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change	47 599	9 699	37 900	390.75
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	60 901	27 294	33 607	123.13
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	69 681	108 636	38 954-	35.86-
Différences négatives de change	88 441	33 787-	122 228	361.76
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV	158 122	74 849	83 274	111.26
2. Résultat financier (III-IV)	97 222-	47 555-	49 667-	104.44-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	1 260 072-	312 339-	947 733-	303.43-
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion		739	739-	100.00-
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V		739	739-	100.00-
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	5 657	2 148	3 509	163.36
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI	5 657	2 148	3 509	163.36
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	5 657-	1 409-	4 248-	301.49-
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)		3 134	3 134-	100.00-
Total des produits (I+III+V)	14 099 615	12 246 215	1 853 400	15.13
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	15 365 344	12 563 097	2 802 247	22.31
5. EXCEDENT OU DEFICIT	1 265 729-	316 882-	948 847-	299.43-

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature	2 013 118	3 774 015	1 760 897-	46.66-
Prestations en nature	378 708	133 640	245 068	183.38
Bénévolat	90 739	65 088	25 651	39.41
TOTAL	2 482 565	3 972 743	1 490 178-	37.51-
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens	2 013 118	3 774 015	1 760 897-	46.66-
Prestations en nature	378 708	133 640	245 068	183.38
Personnel bénévole	90 739	65 088	25 651	39.41
TOTAL	2 482 565	3 972 743	1 490 178-	37.51-

Rapport du Commissaire aux Comptes

Deloitte.

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

BIBLIOTHEQUES SANS FRONTIERES

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

60, rue Mazarine

75006 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale de l'association BIBLIOTHEQUES SANS FRONTIERES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association BIBLIOTHEQUES SANS FRONTIERES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Société par actions simplifiée au capital de 2 201 424 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre
572 020 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 020 041

Une entité du réseau Deloitte



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Deloitte.

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 30 juin 2025

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

 *Jean-Yves Guyard*

Jean-Yves GUYARD

Annexes des comptes

Introduction

Bibliothèques Sans Frontières se donne pour mission de promouvoir partout dans le monde l'accès à l'information, à la culture et à l'éducation pour tous, par l'appui aux bibliothèques sous toutes leurs formes et aux filières du livre, par la conception d'outils de diffusion de l'information et de l'éducation, par la création de ressources et de contenus pédagogiques et par la formation des porteurs de projets culturels et éducatifs.

Pour financer ses actions, BSF fait appel à la générosité du public, ainsi qu'aux subventions privées et publiques. Elle œuvre en collaboration avec les organismes internationaux, les gouvernements ou autorités locales, les organisations publiques ou privées, et les collectivités nationales ou régionales. Elle utilise, pour ses activités, les compétences de professionnels de la culture, de l'éducation, des technologies de l'information et de la communication ou du management ainsi que d'enseignants, de chercheurs et d'universitaires. BSF s'exprime par divers moyens, notamment des conférences, réunions et le plaidoyer afin d'informer et sensibiliser le grand public, les donateurs, et les différentes institutions, françaises et internationales.

Le résultat annuel de l'association pour 2024 est en déficit de 1 266 K€.

1. 1. Règles et méthodes comptables du bilan

1.1. Hypothèses de base

Les comptes de l'Association ont été établis dans le respect des conventions comptables de base et notamment les principes suivants :

- Principe de prudence ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Continuité d'exploitation ;
- Indépendance des exercices.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au règlement ANC n°2014-03 et suivants, et du règlement ANC n°2018-06 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenus et ses règlements modificatifs.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de réalisation (prix d'achat et frais accessoires, hors coûts de formation). Elles sont généralement amorties sur une période comprise entre 3 et 5 ans.

1.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations situées en France sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Elles sont amorties suivant le mode linéaire sur la durée réelle d'utilisation prévue de chaque élément.

Les dotations aux amortissements qui en découlent figurent en dotations aux

amortissements d'exploitation dans le compte de résultat.

Les véhicules et les ordinateurs, qui subissent une usure accélérée, ainsi que les constructions et équipements, qui n'ont pas vocation à être conservés, sont comptabilisés directement dans les comptes de charges des pays d'interventions ou amortis sur la durée de leur financement.

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	148 037		45 055
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	6 111		
Installations générales agencements aménagements divers	6 120		
Matériel de transport	200 918		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	52 893		550
TOTAL	266 042		550
Autres participations	973 463		
Prêts, autres immobilisations financières	110 839		6 094
TOTAL	1 084 302		6 094
TOTAL GENERAL	1 498 381		51 699

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			193 091	193 091
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			6 111	6 111
Installations générales agencements aménagements divers			6 120	6 120
Matériel de transport			200 918	200 918
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			53 443	53 443
TOTAL			266 592	266 592
Autres participations			973 463	973 463
Prêts, autres immobilisations financières		1 747	115 186	115 186
TOTAL		1 747	1 088 649	1 088 649
TOTAL GENERAL		1 747	1 548 333	1 548 333

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		148 037	3 698		151 735
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		6 111			6 111
Installations générales agencements aménagements divers		6 120			6 120
Matériel de transport		20 029	61 667		81 696
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		39 822	3 700		43 522
TOTAL		72 082	65 367		137 449
TOTAL GENERAL		220 118	69 065		289 183
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
					Dotations Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL		3 698			
Matériel de transport		61 667			
Matériel de bureau informatique mobilier		3 700			
TOTAL		65 367			
TOTAL GENERAL		69 065			

1.3 Stocks

Les stocks concernent les stocks de matériel et outils (Ideas Box, Ideas Cube, matériel informatique, etc.) dédiés aux projets.

Stocks de matières et de marchandises

Les stocks de matières et de marchandises concernent les marchandises entreposées par BSF et ses partenaires logistiques (en particulier Bioport) et destinées à être utilisées sur les terrains d'intervention de BSF. Ils se composent de stocks de marchandises et d'outils propres aux activités de BSF. La grande majorité de ce stock est composé des Ideas Box et des Ideas Cube.

1.4 Créances et dettes

Les créances et dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Etat des créances et dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	115 186	115 186	
Autres créances clients	145 154	145 154	
Personnel et comptes rattachés	6 625	6 625	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 731	9 731	
Impôts sur les bénéfiques	406 974	406 974	
Taxe sur la valeur ajoutée	91 553	91 553	
Groupe et associés	1 309 263	1 309 263	
Débiteurs divers	8 606 612	8 606 612	
Charges constatées d'avance	72 534	72 534	
TOTAL	10 763 633	10 763 633	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	239 233	39 233	173 673	26 327
Emprunts et dettes financières divers	12 562	12 562		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 161 591	1 161 591		
Personnel et comptes rattachés	147 585	147 585		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	388 076	388 076		
Autres impôts taxes et assimilés	62 211	62 211		
Autres dettes	380 272	380 272		
Produits constatés d'avance	10 615 518	10 615 518		
TOTAL	13 007 049	12 807 049	173 673	26 327

1.5 Charges à Payer et Produits à Recevoir

Les produits à recevoir sont constitués pour 177 580 euros de ressources liées à la générosité du public et du mécénat privé dont le produit a été octroyé en 2024 à BSF mais dont l'encaissement interviendra en 2025. Le reste du compte est composé de divers produits à recevoir liés à des prestations à facturer.

Les charges à payer sont composés :

- Pour 119 472 € à des dettes fournisseurs et plus précisément à des factures non parvenues à la date de clôture ;
- Pour 255 349 € à des dettes fiscales et sociales relatives à l'activité courant de BSF ;
- Pour 255 102 € à des autres dettes composées de différents avoirs à établir par BSF en 2025 relative à des factures réalisées en 2024.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	239 007
Total	239 007

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	119 472
Dettes fiscales et sociales	255 349
Autres dettes	255 102
Total	629 923

1.5 Conversion de devises étrangères

Les créances et les dettes en devises sont valorisées aux taux moyens officiels à la date de comptabilisation. Il en résulte des écarts de conversion qui impliquent leur comptabilisation en gains et/ou pertes de change.

Les placements souscrits en devises étrangères, les avoirs en devises détenus en France et à l'étranger (comptes bancaires et caisses) sont valorisés aux taux moyens officiels du mois de l'opération. Il en résulte des écarts de change passés en gains et / ou pertes de change au compte de résultat.

1.6 Disponibilités

Les disponibilités sont composées des comptes de banques et caisses.

Les dons versés en chèques datés de l'exercice de clôture et reçus jusqu'en janvier de l'année suivante inclus, sont rattachés aux recettes de l'exercice clos et inscrits en produits à recevoir à la clôture de l'exercice.

1.7 Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont comptabilisés conformément aux dispositions du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Lorsque des fonds issus de l'appel à la générosité du public, tels que ceux versés par des mécènes ou des donateurs, sont affectés à des projets définis, la part des ressources non

utilisée à la clôture de l'exercice est comptabilisée en charge dans le compte « Reports en fonds dédiés ». Cette écriture traduit l'engagement pris par BSF de poursuivre la réalisation des actions conformément à la volonté des contributeurs, avec pour contrepartie, au passif du bilan, l'inscription dans la rubrique « Fonds dédiés ».

Par ailleurs, lorsque des fonds alloués par des bailleurs institutionnels à des projets font l'objet d'un report formalisé (par exemple en raison d'un retard d'exécution donnant lieu à une demande d'allongement de la période d'éligibilité des dépenses), une ventilation est opérée entre les fonds dédiés et les produits constatés d'avance, selon la nature et le degré d'affectation des ressources.

Le montant des fonds dédiés est repris, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds, par la contrepartie du compte « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », inscrit au compte de résultat.

La pratique ci-dessus est un exercice important pour assurer à nos bailleurs de fonds, mécènes et donateurs que leurs fonds sont utilisés conformément aux spécifications des subventions, et que les fonds reçus par BSF ne sont pas mélangés pour une utilisation inéligible.

Conformément aux dispositions du règlement, la fraction des subventions d'exploitation pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite au passif en « Produits constatés d'avance ».

Le tableau suivant détaille les fonds dédiés par projets à la clôture de l'exercice.

VARIATION DES FONDS DÉDIÉS	À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	
			Montants global	Dont remboursements	Montant global	Dont Fonds Dédiés de projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Ressources liées à la générosité du public						
Projets France	17 214		17 214		0	
Projets Middle East		124 108			124 108	
					0	
	17 214	124 108	17 214		124 108	
Contributions financières d'autres organismes						
Projets Afrique Centrale	793		793		0	
Projets Afrique de l'Ouest	42 922	41 836	42 922		41 836	
Projets Asie	13 512		13 512		0	
Projets France	196 218		196 218		0	
Projets Europe	245 295		245 295		0	
Projets Grands Lacs & Afrique Centrale	58 363	10 277	58 363		10 277	
Projets Multi region	2 088		2 088		0	
					0	
	559 191	52 113	559 191		52 113	
Subventions						
Projets Afrique de l'Ouest	94 715	292 869	94 715		292 869	
Projets Amérique	26 830		26 830		0	
Projets Asie	139 983		139 983		0	
Projets France	100 402	41 009	100 402		41 009	
Projets Europe	127 507	43 193	127 507		43 193	
Projets Grands Lacs & Afrique Centrale	944 695		944 695		0	
Projets Middle East	25 678	223 080	25 678		223 080	
Projets Afrique Centrale		50 884			50 884	
					0	
	1 459 813	651 035	1 459 809		651 035	
TOTAL	2 036 218	827 256	2 036 214		827 256	

1.8 Provisions pour risques et charges

BSF applique les règles de constitution et d'évaluation des provisions pour risques et charges. Ces provisions permettent de couvrir un risque ou une charge dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise.

Ainsi une provision est comptabilisée à la clôture si BSF a une obligation légale, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers et dont il est probable qu'elle générera une sortie de ressources sans contre-partie future attendue.

Les montants provisionnés correspondent à la meilleure estimation des ressources nécessaires à l'extinction des obligations. Les provisions pour litiges sont déterminées sur la base de chaque dossier en fonction des procédures en cours, des réclamations formalisées et de leurs probabilités de réalisation.

1.9. Variation des Fonds propres au 31 décembre 2024

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres avec droit de reprise	1 950 000				1 950 000
Réserves	945 843	316 882 -		0	628 961
Report à nouveau	35 551				35 551
Excédent ou déficit de l'exercice	316 882 -	316 882		1 265 729 -	1 265 729 -
Situation nette	2 614 511			1 265 729 -	1 348 782
TOTAL I	2 614 511			1 265 729 -	1 348 782

BSF a procédé à l'émission de 200 Titres Associatifs d'une valeur nominale de 10 000 € en date du 30/09/2022. 195 Titres Associatifs ont été souscrits. Ces titres portent un intérêt calculé sur leur montant nominal au taux d'intérêt fixe de 4,35% l'an, payable le dernier jour ouvré de chaque trimestre civil.

Conformément aux dispositions de l'article L. 213-9 du Code Monétaire et Financier, les Titres Associatifs seront amortis en totalité par remboursement à la Date de Remboursement. Celle-ci est le jour ouvré suivant la première Assemblée Générale de l'Emetteur postérieure au 17 octobre 2029 constatant la constitution depuis la Date de Jouissance et de Règlement des Titres Associatifs, d'excédents dépassant le montant nominal de l'émission, nets des déficits constitués durant la même période.

2. Règles et méthodes comptables du compte de résultat

2.1 Présentation du compte de résultat

Le modèle de compte de résultat adopté par BSF est conforme au règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le compte d'emploi des ressources complète la lecture de l'utilisation des fonds confiés à BSF.

2.2 Subventions

Les subventions publiques octroyées au cours de l'exercice 2024 sont des subventions d'exploitation. Elles sont détaillées dans le tableau suivant :

Origine
Aide Bilatérale étrangère
Coopération Monégasque
Gouvernement belge
Gouvernement Néerlandais
Ministère de la jeunesse de Côte d'Ivoire
Norwegian Refugee Council
Collectivités Locales ou Territoriales Françaises
Centre National du Livre
Grand Orly Seine Bièvre
Ville d'Amiens
Ville de Strasbourg
Etat Français
Agence Française de Développement
Ambassade de France du Burundi
Ambassade de France RDC
Centre de Crise et de soutien
(PCA) Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration
(PCA) Ministère de la Cohésion des territoires
Ministère de la Culture
Ministère de l'Economie et des finances
Ministère de l'Intérieur
(PCA) Ministère des Affaires étrangères
Préfecture de Guyane
Prefecture Val de Marne
Organisation Internationales
IOM
PAM
PNUD
Union Européenne
Commission Europeenne
Commission Européenne
FEDER
FEJ
TOTAL GENERAL

2.3 Reports et Utilisations des Fonds Dédiés

Les sommes inscrites sous la rubrique « Report en Fonds Dédiés » correspondent à l'augmentation du poste bilanciel « Fonds dédiés ». Elles sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de la réalisation des engagements, par le crédit du compte « Utilisation des Fonds Dédiés » générant la diminution du poste bilanciel « Fonds dédiés ».

2.4 Charges et produits constatés d'avance

Le détail des charges et produits constatés d'avance est présenté dans les tableaux suivants :

Etat des charges et produits constatés d'avance

Détail des produits constatés d'avance par nature et par zone géographique des projets

Contributions financières	348 334
Projets Afrique de l'Ouest	2 016
Projets Asie	86 806
Projets France	201 808
Projets Autres	57 704
Subventions privées et mécénat	212 237
Projets Afrique de l'Ouest	99 921
Projets France	16 095
Projets Middle East	96 221
Subventions publiques françaises	3 417 088
Projets Afrique de l'Ouest	327 872
Projets Asie	375 385
Projets France	293 577
Projets Grands Lacs & Afrique Centrale	648 543
Projets Middle East	1 307 050
Projets Multi région	464 660
Fondations d'entreprises	205 076
Projets Afrique Centrale	8 697
Projets France	196 379
Ressources liées à la générosité du public	2 434
Projets France	2 434
Fondations (autres que fondations d'entreprises)	98 789
Projets France	98 789
Subventions publiques internationales	6 331 562
Projets Afrique Centrale	100 801
Projets Afrique de l'Ouest	1 903 721
Projets Europe	887 383
Projets France	340 664
Projets Grands Lacs & Afrique Centrale	3 098 992
Total	10 615 518

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		72 534
Total		72 534
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		10 615 518
Total		10 615 518

2.5 Contributions Volontaires en Nature

Il s'agit de contributions réalisées par une personne physique ou morale apportant à BSF un travail, des biens ou services à titre gratuit nécessaires à la réalisation de l'objet de l'association. Les principales contributions volontaires dont bénéficie BSF correspondent à des dons de livres.

Le Bénévolat a été valorisé à 91 K€, correspondant à 57 bénévoles mobilisés pour un total de 5 644 heures. Les heures de bénévolat sont valorisées au SMIC horaire brut (16,08 €).

Les Dons et Prestations en nature sont constituées de :

- Le Mécénat de compétences de BNP PARIBAS pour 297 K€ et La Poste pour 22 K€ ainsi que divers autres Mécénats valorisés à 10 K€.
- Le don de livres de plusieurs enseignes et maison d'éditions pour 2 006 K€
- Les abandons de note de frais de bénévoles à hauteur de 6,9 K€

3. Autres informations

3.1 Honoraires du CAC

Les honoraires du commissaire aux comptes DELOITTE au titre de sa mission légale s'élèvent sur l'exercice à 19 870 € hors taxes.

3.2 Effectifs

Les effectifs exprimés en Equivalent Temps Plein (ETP) mentionnés ci-après

correspondent au personnel travaillant pour BSF en France et sur ses terrains d'intervention.

Les effectifs de BSF au 31 décembre 2024 sont de 70,57 ETP contre 62,85 ETP en 2023 et 60,33 ETP au 31 décembre 2022.

3.3 Frais relatifs au Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'Administration de BSF ne perçoivent aucune rémunération. Des frais de mission et de représentation peuvent leur être remboursés avec l'accord du Conseil. Pour l'année 2024, seul le Président a vu certains de ses frais remboursés pour un montant total de 6 959,53 €. Ces frais correspondent en grande partie à des frais de déplacement et représentation.

3.4 Trois premières rémunérations brutes versées en 2024

Le total des trois rémunérations brutes les plus élevées versées en 2024 s'élève à 223 068 €

3.5 Activité Lucrative de BSF

Les Produits générés par l'activité lucrative de BSF ont représenté 32 K€. Il s'agit principalement des refacturations de frais de présidence à KAJOU et de frais de Management et autres items à Solibri. Un montant en baisse par rapport à 2023 du fait d'une facturation moins importante cette année.

Sur la même période les charges ont représenté 320 K€. Le résultat sectorisé est ainsi déficitaire de 288 K€, et à ce titre BSF Association n'est pas redevable de l'impôt sur les Sociétés en 2024.

3.6 Filiales et participations

BSF possède la filiale Kajou dont elle détient 52 % de la quote-part, ainsi que la SAS Solibri, dont elle détient 100% des parts. BSF ne possède pas de participations.

KAJOU a enregistré un déficit de 390 K€ et SOLIBRI a enregistré un déficit de 425 K€.

Etat exprimé en euros - 31/12/2024	Capital Social	Quote-part détenue en %	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés			
FILIALES (plus de 50%)			
KAJOU	5000 €	51,6 %	- 389 710 €
SOLIBRI	968 463 €	100 %	- 425 223 €
PARTICIPATIONS (10 à 50%) : néant			
B. Renseignements globaux	N/A		
Filiales non reprises ci-dessus			
Participations non reprises ci-dessus			

3.7 Etat séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Allemagne	163 380,00 €
Belgique	450 000,00 €
Hollande	2 446 037,00 €
Italie	160 000,00 €
Norvège	921 170,49 €
Suisse	120 000,00 €
USA	1 478 739,79 €
Union Européenne	655 277,57 €
Grand Total	6 394 604,85 €

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que Bibliothèques Sans Frontières doit établir en application de l'article 434-3 du règlement N° 2022-04 du 30 juin 2022 est mise à disposition du public au siège de l'Association, situé 8-10 Rue de Valmy 93100 Montreuil, selon les modalités suivantes : Direction Administrative et Financière et sur son site internet : www.bibliosansfrontieres.org.

4. Compte d'Emploi annuel des Ressources (CER) & CROD

Compte d'emploi annuel des ressources (CER)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. MISSIONS SOCIALES	1 559 759	1 047 940	1. RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 822 868	1 230 764
1.1 Assistance aux populations et amélioration des compétences locaux			1.1 Cotisations sans contrepartie	4 490	6 140
Réalisées en France			1.2 Dons, legs et mécénat		
- Actions réalisées par l'organisme	195 348	302 527	- Dons manuels	540 694	836 645
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-	-	- Legs, donations et assurances-vie	-	-
Réalisées à l'étranger			- Mécénat	1 277 683	387 978
- Actions réalisées par l'organisme	1 172 019	567 796	1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-	-
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	-	-			
1.2 Traitement et redistribution de livres	192 391	-			
1.3 Information et sensibilisation du public	-	130 196			
1.4 Recherche et Développement	-	47 420			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	156 215	542 690			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	156 215	542 690			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	-	-			
TOTAL DES EMPLOIS	1 715 974	1 590 629	TOTAL DES RESSOURCES	1 822 868	1 230 764
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	124 108	17 214	3 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	17 214	377 080
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	-	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	-
TOTAL	1 840 082	1 607 844	TOTAL	1 840 082	1 607 844
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU	0	0
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du		
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à	0	0
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU	0	0

Compte de résultat par origine et destination :

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2024		EXERCICE 2023	
	TOTAL	Doit générosité du public	TOTAL	Doit générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	1 822 868	1 822 868	1 230 764	1 230 764
1.1 Cotisations sans contrepartie	4 490	4 490	6 140	6 140
1.2 Dons, legs et mécénat - Dons manuels - Legs, donations et assurances-vie - Mécénat	540 694	540 694	836 645	836 645
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	1 277 683	1 277 683	387 978	387 978
2 - PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	3 700 678		2 982 046	
2.1 Cotisations avec contrepartie			0	
2.2 Parrainage des entreprises			0	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	3 322 656		2 342 133	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	378 022		639 912	
Ventes	109 760		2 696	
Prestation de services	179 185		605 533	
Autres produits de gestion courante	28 176		3 651	
Produits financiers	60 901		27 294	
Produits exceptionnels	0		739	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	6 564 853		7 214 271	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRECIATIONS	0		3 389	
5 - UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS	2 011 216	17 214	815 746	377 080
TOTAL PRODUITS	14 099 615	1 840 082	12 246 215	1 607 844
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSION SOCIALES	12 422 301	1 559 759	9 231 178	1 047 940
1.1 Assistance aux populations et amélioration des compétences locales				
Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	1 544 897	195 348	2 155 726	302 527
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	99 500		54 367	
Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	8 127 128	1 172 019	6 308 790	567 796
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	1 879 279		215 785	
1.2 Traitement et redistribution de livres				
Actions réalisées en France	192 391	192 391	0	
Actions réalisées à l'étranger			0	
1.3 Information et sensibilisation du public				
Actions réalisées en France	207 547		137 579	130 196
Actions réalisées à l'étranger			0	
1.4 Recherche et Développement				
Actions réalisées en France	371 560		349 481	47 420
Actions réalisées à l'étranger			9 450	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDOS	921 516	156 215	750 979	542 690
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	156 215	156 215	542 690	542 690
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	765 301		208 289	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 194 272		709 570	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRECIATIONS	0	0	0	0
5 - IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	0		0	
6 - REPORTS EN FONDOS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	827 256	124 108	1 871 370	17 214
TOTAL CHARGES	15 365 344	1 840 082	12 563 097	1 607 844
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-1 265 730		-316 882	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023		EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France	2 450 347	3 960 907	Bénévolat	90 739	65 088
Réalisées à l'étranger	-	-	Prestation en nature	378 708	133 640
2 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	32 218	-	Dons en nature	2 013 118	3 774 015
3 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	-	11 836			
TOTAL	2 482 565	3 972 743	TOTAL	2 482 565	3 972 743

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EXERCICE	2024	2023
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	17 214	377 080
(-) Utilisation	17 214	377 080
(+) Report	124 108	17 214
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	124 108	17 214

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2024		EXERCICE 2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	90 739	90 739	65 088	65 088
Prestation en nature	378 708	378 708	133 640	133 640
Dons en nature	2 013 118	2 013 118	3 774 015	3 774 015
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	2 482 565	2 482 565	3 972 743	3 972 743
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	2 450 347	2 450 347	3 960 907	3 960 907
Réalisées à l'étranger		-		-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	32 218	32 218		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		-	11 836	11 836
TOTAL	2 482 565	2 482 565	3 972 743	3 972 743

Rapprochement entre les charges du compte de résultat et les charges du compte de résultat par origine et destination

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions Sociales							Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Report en fond dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT	
	Assistance aux populations et amélioration des compétences locaux				Traitement et redistribution de livres (France)	Information et sensibilisation du public (France)	Recherche et Développement		Générosité du public				Autres ressources
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger				Réalisées en France	Réalisées à l'étranger					
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes			par l'organisme	par l'organisme					
Achats de marchandises	158 430		2 403 900				27 099		2 506	4 338	9 191		2 605 464
Variation de Stock	17 117		(248 291)		546		5 545				-		(225 084)
Autres Achats et charges externes	459 773		3 291 622		191 845	(5 535)	32 668		153 709	295 265	382 092		4 801 440
Aides financières		99 500		1 879 279						1 261	(17 062)		1 962 978
Impôts, taxes et versement assimilés			148 871								(26 363)		122 508
Salaires et traitements	624 670		1 608 543			146 953	211 025			309 612	446 781		3 347 584
Charges sociales	282 406		762 884			66 129	95 222			143 447	271 689		1 621 777
Dotations aux amortissements et dépréciations			61 667								7 398		69 065
Dotations aux provisions													-
Reports en fonds dédiés												827 256	827 256
Autres charges	2 500		9 492							11 377	45 208		68 577
Charges financières			88 441								69 681		158 122
Charges exceptionnelles											5 657		5 657
Participations des salariés aux résultats													-
Impôt sur les bénéfices													-
TOTAL	1 544 897	99 500	8 127 128	1 879 279	192 391	207 547	371 560	-	156 215	765 301	1 194 272	827 256	15 365 344

4.1 Principes, règles et méthodes retenues

Conformément aux dispositions du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, l'annexe des comptes annuels incluent les états suivants :

- Un compte de résultat par origine et destination ;
- Un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) ;
- Les informations nécessaires à leur bonne compréhension.

Le compte de résultat par origine et par destination présente une ventilation des produits et des charges en distinguant au niveau des :

- Produits : les produits liés à la générosité du public, les produits non liés à la générosité du public, les subventions et autres concours publics, les reprises sur provisions et dépréciations, et les utilisations des fonds dédiés antérieurs
- Charges : les missions sociales, les frais de recherche de fonds, les frais de fonctionnement, les dotations aux provisions et dépréciations, l'impôt sur les bénéfices, les reports en fonds dédiés de l'exercice.

Les charges affectées aux missions sociales comprennent les coûts directement liés aux activités et services rendus pour réaliser ces missions (par exemple les frais de personnel directs, les fournitures et services extérieurs engagés pour réaliser les missions). Elles comprennent également les coûts indirects qui sont engagés pour réaliser les activités et services rendus au titre des missions sociales.

L'identification des coûts directs est réalisée à partir de la comptabilité analytique. Celle-ci reflète, au travers de centres de coûts distincts, les dépenses des différents services.

Concernant les coûts indirects, des clés de répartition sont utilisées pour ventiler les charges entre les différentes rubriques. La principale clé utilisée pour ventiler les activités des entités par rubrique d'emplois est le temps passé par personne pour les activités des équipes des directions support (logistique, finances, communication, partenariats, etc.).

Le CER présente l'emploi des seuls fonds issus de la générosité du public, en reprenant les mêmes clés de répartition que celles utilisées pour ventiler l'emploi des fonds entre les différentes du compte de résultat par origine et par destination.

4.2. Les emplois

Ventilation comptable des missions sociales

L'Association BSF a pour missions selon ses statuts de promouvoir partout dans le monde l'accès à l'information, à la culture et à l'éducation pour tous, par l'appui aux bibliothèques sous toutes leurs formes et aux filières du livre, la conception d'outils de diffusion de l'information et de l'éducation, la création de ressources et de contenus pédagogiques et la formation des porteurs de projets culturels et éducatifs.

Ces activités se répartissent en trois grandes catégories de missions sociales : (1) l'assistance aux populations et l'amélioration des compétences locales en matière de diffusion de la connaissance, (2) l'information et la sensibilisation du public sur les enjeux liés à la circulation et l'accès à la connaissance au niveau mondial ainsi que (3) la recherche et le

développement dans le domaine des technologies et de services de diffusion de la connaissance.

Détail des missions sociales

1. L'assistance aux populations et l'amélioration des compétences locales en matière de diffusion de la connaissance.

Cette mission sociale correspond aux opérations menées sur le terrain en France et à l'étranger et aux activités du siège pour la part concernant la mise en œuvre de ces opérations.

Sont rattachées à cette mission sociale :

- Les interventions directes (équipes nationales et internationales en poste sur les terrains, approvisionnements logistiques, soutiens administratifs locaux)
- Les activités de support aux opérations qui regroupent le pilotage, la coordination, l'évaluation des programmes, et l'appui technique fourni aux missions dans les domaines éducatif, technique et technologique, financier et ressources humaines (y compris recrutement, gestion administrative et formation). Ce support est déployé depuis le siège de Montreuil et l'équipe de la base logistique d'Épône.
- Les versements effectués en faveur d'autres organismes qui apportent à BSF un concours opérationnel sur les terrains.

2. L'information et la sensibilisation du public sur les enjeux liés à la circulation et l'accès à la connaissance au niveau mondial

Cette mission sociale correspond aux actions de témoignage, de plaidoyer et de communication centrées sur les activités de l'Association et leurs contextes visant à informer et sensibiliser le public.

Sont rattachées à cette mission sociale :

- Les activités du département de la communication pour la part dédiée à ces actions
- Les publications et des films relatant les situations de terrain, les dépenses liées aux expositions thématiques itinérantes, aux rencontres avec la presse, etc

3. La recherche et le développement dans le domaine des technologies et de services de diffusion de la connaissance.

Depuis quinze ans, Bibliothèques Sans Frontières travaille sans relâche à renforcer la capacité d'agir des populations les plus vulnérables. Pour ce faire, la recherche et le développement d'outils innovants et de technologies a toujours été au cœur de notre démarche. Ces activités pilotées par la Direction de l'éducation, de la recherche et de l'impact d'une part et la direction des outils et du numérique d'autre part sont réunies dans une entité dénommée Le Lab. Les principales dépenses de R&D concernent les actions relatives au renforcement du "Backbone de services" (catalogue d'activités, de contenus et de formation") ainsi que celles relatives au développement des technologies d'« internet offline. ».

Détail des frais de recherche de fonds

Les frais de recherche de fonds distinguent les coûts associés à l'appel à la générosité du public (entreprises et particuliers) et les frais de recherche de subventions ou concours publics auprès des agences d'Etat d'aide humanitaire (également appelés financements institutionnels).

Les frais d'appel à la générosité du public découlent des actions mises en œuvre par BSF pour solliciter auprès des entreprises et des particuliers les actions de mécénat et les dons nécessaires à la mise en œuvre des missions sociales, ainsi que les frais de traitement des dons et du mécénat (traitements manuels, informatiques et bancaires).

Détail des frais de fonctionnement

L'administration et le fonctionnement général de BSF sont assurés depuis le siège par la direction générale, la direction des ressources humaines, la direction financière, et les services de fonctionnement interne (ressources humaines siège, communication interne, secrétariat général).

4.3 Détail des ressources

Définition des ressources collectées auprès du public

Les ressources collectées auprès du public comprennent les cotisations, les dons manuels et la quote-part de générosité reçue d'autres organismes.

Les ressources collectées auprès du public reçues des autres associations nationales du réseau BSF sont déclarées par celles-ci.

Suivi des ressources collectées auprès du public

L'ensemble des ressources a vocation à financer l'ensemble des emplois et des investissements. Les affectations prioritaires de ressources sont régies par les trois principes suivants :

- Dans le respect de la volonté des donateurs, les ressources affectées sont intégralement allouées aux dépenses concernées (par exemple : dons dédiés à une urgence ou à une thématique particulière)
- Dans le respect des engagements contractuels, les ressources sont allouées aux dépenses concernées conformément aux clauses contractuelles (par exemple : financements institutionnels).
- Les dépenses engagées pour le compte d'autres acteurs (associations nationales du réseau BSF ou autres ONG) sont financées par les ressources générées par ces activités (par exemple : refacturations aux associations nationales).

Les ressources de générosité publique non encore utilisées après application de ces différents principes sont allouées en priorité au financement des frais d'appel à la Générosité du Public, puis en cas de reliquat aux emplois restant à financer (y compris les acquisitions d'immobilisations de l'année) à hauteur de ce que représentent dans le total des ressources non encore utilisées, les seules ressources collectées auprès du public.